

Paris, le 29 septembre 2008

Fédération Française de Gymnastique

Réf. : PHB/NE/N°263-08
Objet : Premières sessions CQP

Destinataires

Comités Régionaux
Comités Départementaux
Clubs

Pour information

Comité Directeur
Cadres Techniques d'Etat et Fédéraux
Zones Techniques

Fédération fondée
le 28 septembre 1873,
reconnue d'utilité publique.

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

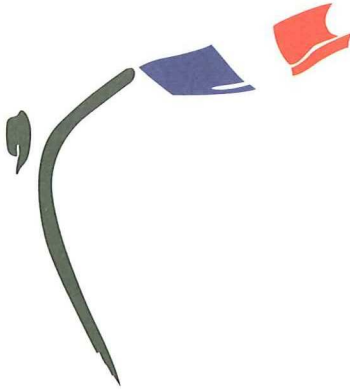
Le recensement des stagiaires intéressés par le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Animateur des Activités Gymniques » a fait apparaître une forte demande dans la région Rhône Alpes et plus largement dans un grand quart sud est. Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer que les premières sessions CQP se dérouleront en Rhône Alpes.

Le CQP « Animateur des Activités Gymniques », créé par la Branche Professionnelle du Sport, est une certification professionnelle qui permettra aux titulaires d'exercer, en toute légalité et autonomie, contre rémunération dans les domaines des :

- Activités Gymniques Acrobatiques
- Activités d'Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
- Activités Gymniques d'Expression et d'Entretien

La formation qui prépare à la certification est courte et en alternance. En fonction de son parcours et de ses diplômes sportifs (fédéraux ou non) le stagiaire pourra bénéficier d'allègements de formation ou prétendre à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

La formation débute obligatoirement par un « positionnement » individuel, les 15 ou 16 novembre 2008, à Paris ou Lyon, au choix du stagiaire. Suivant la mention, la formation s'articule autour de trois ou quatre modules de formation en centre et d'une période en entreprise. Vous trouverez ci-joint le calendrier prévisionnel et un dossier d'inscription à retourner, quelle que soit la mention, impérativement avant le 7 novembre 2008.




Pour compléter votre information, sachez que les titulaires du CQP devront retirer leur carte professionnelle auprès de leur Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sports pour pouvoir exercer régulièrement.

Enfin, comme toute formation conduisant à un diplôme professionnel, il existe des dispositifs spécifiques pour le financement des personnes souhaitant s'y inscrire.

Pour en savoir plus, vous pourrez utilement prendre contact avec le Service Emploi-Formation au 01 48 01 24 48 ou par mail à contact@ffgym.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Pierre-Henri Bourlier
Directeur Administratif

Copies : J Rey, JC Jacquetin, JP Mahé, N Esteban, A Antoine